

METHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS

D'INTERET COMMUNAUTAIRE Sur les Hautes Chaumes et les zones

humides :

⇒ la carte a été établie entre 1999 et 2004 par l'Université de Metz et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sur la base des photographies aériennes (orthophotoplans, missions IGN de 1997 & 2002 – Institut Forestier National : photographies infra rouges, mission 1997). Les photographies ont permis de dessiner les grandes unités écologiques : les périmètres et la détermination exactes des habitats sont ensuite vérifiés sur le terrain, sur la base des espèces végétales indicatrices et de relevés phytosociologiques.

En forêt :

⇒ la carte a été réalisée par l'ONF entre 2001 et 2004. Sur la base des données existantes, notamment les cartes des stations ou des peuplements dans les forêts relevant du régime forestier, un premier découpage a été proposé. Dans chaque polygone, un relevé a été réalisé tous les 4 ha voire tous les ha en fonction des habitats. A chaque relevé sont notés : l'habitat présent, la surface terrière en petit bois, gros bois et très gros bois, le recouvrement de la régénération, etc. Ainsi, la carte des habitats est construite à partir des données bibliographiques (aménagement), de terrain (détermination des habitats à chaque relevé) et des connaissances des agents forestiers de terrain ;

⇒ le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a complété entre 2001 et 2004 cette approche par la cartographie d'habitats plus ponctuels : zones humides, zones ouvertes intra forestières etc (cartographie non exhaustive).